

AMICALE LAIQUE de PLONEOUR LANVERN

PLONÉOUR – LANVERN

Dimanche 6 Mai 2018 ESPACE RAPHALEN

FOIRE AUX PUCES

Renseignements et réservations: Guy Gadonna
22 rue de Mariano
29720 Plonéour- Lanvern ☎ 02 98 87 66 21

Règlement général de la foire:

Art.1: L'Amicale laïque organise le dimanche 6 mai 2018 une foire aux puces à la halle Raphalen 14 rue René Le Berre à Plonéour-Lanvern.

Art.2: Cette manifestation s'adresse aux collectionneurs, associations, particuliers et professionnels.

Art.3: Pour les particuliers, seule la vente d'objets personnels est autorisée.

Art.4: L'ouverture de la foire au public aura lieu de 9h à 18h30

Art.5: Les exposants devront se présenter à l'accueil qui sera ouvert dès 6h30.

Ils devront être munis d'une pièce d'identité.

La circulation des véhicules des exposants, dans l'enceinte de la foire se fera: le matin de 6h30 à 8h45 et le soir après 18h30
Tout désistement doit être signalé au plus tard la veille pour prétendre au remboursement.

Art.6: Les organisateurs de l'Amicale Laïque ne pourront être tenu pour responsables des vols, détériorations et tout accident pouvant survenir pendant le déroulement de la foire.

Art.7: L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de cette foire.

✂

Remarque: Possibilité de restauration sur place
PLONÉOUR – LANVERN DIMANCHE 6 mai 2018 ESPACE RAPHALEN
FOIRE AUX PUCES

INSCRIPTION et ACQUITTEMENT du droit de place
A retourner avant le 26 avril 2018 (dans la limite des places disponibles)

NOM _____ PRÉNOM _____ Tél. _____
e mail : en lettres majuscules _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Professionnel N° SIRET _____ Particulier.....association.....

Pièce d'identité _____ Délivrée le / / Préfecture.....

Carte nationale d'identité –passeport –permis de conduire

Genre de collections ou de marchandises:_____

PRIX DES EMPLACEMENTS A L'INTERIEUR DU SITE :

1 table de 2,20 m + banc 11,50€ X =€
Mètre linéaire d'emplacement sans table: 4 € X =€

Le signataire déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.

Le -----/ ----- /2018

SIGNATURE:

NB: L'inscription sera considérée comme définitive lors de la réception du document d'inscription accompagné du montant du droit de place -chèque libellé au nom de l'Amicale Laïque de Plonéour- Lanvern.

Il n'y a pas de confirmation d'inscription ,votre courrier faisant foi ,vous pouvez vous renseigner par téléphone si besoin